



CER
C'EST RÉUSSIR

550
ÉCOLES DE
CONDUITE



WWW.CER.ASSO.FR  

Permis A1/A2

Cer du château

11 rue du château

02470 Neuilly ST Front

Siret. : 50327525700015

Agrément. : E0800235910

Numéro de déclaration
d'activité : 32020133302

www.cer-du-chateau.fr

 [slcerduchateau](https://www.facebook.com/slcerduchateau)

Contact :

cer.duchateau@orange.fr

03 23 70 92 48

DUREE DE LA FORMATION

20 heures minimum

LIEU DE LA FORMATION

Cer du Château

11 rue du château

02470 NEUILLY SAINT FRONT

TARIF :

Nous consulter

DATES :

Nous consulter

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir

- Etre capable de réussir l'examen du permis A2/A1

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage

Compétences et sous-compétences à acquérir

MAÎTRISER LE MANIEMENT DE LA MOTO à vitesse réduite et à vitesse plus élevée

- Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard.
- Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.
- Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur).
- Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité.
- Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances.
- Monter et rétrograder les rapports de vitesse.
- Maîtriser la réalisation d'un freinage.
- Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité.
- Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager).
- Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmissions automatique).
- Maîtriser les techniques d'inclinaison.
- Réaliser un freinage d'urgence.

APPRÉHENDER LA ROUTE ET CIRCULER dans des conditions normale

- Connaître et respecter les règles de circulation.
- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues).

Permis A1/A2

PROGRAMME DE LA FORMATION (suite)

APPRÉHENDER LA ROUTE ET CIRCULER dans des conditions normale

- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité.
- Tourner à droite et à gauche.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES et partager la route avec les autres usagers

- Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser et être dépassé.
- Négocier les virages de la façon la plus sécurisante.
- Communiquer avec les autres usagers.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense.
- Connaître les règles relatives à la circulation in-files. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent.
- Conduire à quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrage routiers tels que les tunnels, les ponts, etc...

PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un trajet longue distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir.
- Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse).
- Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la motocyclette.
- Pratiquer l'éco-conduite.

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Être âgé de 16 ou 18 ans au moment de la constitution du dossier,
- Être titulaire de l'**Attestation Scolaire de Sécurité Routière 2** ou de l'**Attestation de Sécurité Routière** pour les personnes qui ont atteint l'âge de 16 ans à compter du 1er janvier 2004

RESULTATS ATTENDUS

- Être capable de réussir l'examen du permis A1 ou A2.

Permis A1/A2

PROGPROGRAMME DE LA FORMATION (suite)

ENCADREMENT

- Enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Livret de suivi de formation, fiche de suivi, livre de code, accès à une plateforme de révision de code en ligne, véhicule récent (moins de 24 mois), interlocuteur dédié pour le suivi administratif et la planification de la formation.

METHODES PEDAGOGIQUES

Pédagogie adapté à la formation pour adulte, ludique et participative. Alternance de théorie et de pratique.

EVALUATION DE LA FORMATION

- Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent le stagiaire dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.
Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.
- Feuille d'émargement pour suivre l'assiduité des stagiaires
- L'évaluation sur le déroulement de l'action (mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...)

SANCTION DE LA FORMATION

- Attestation de formation
- Permis A1/A2